



La charte des sentiers sous-marins est consultable sur www.atelierbleu.fr

© Tribord



CPIE CÔTE PROVENÇALE

Pédagogie pour un sentier sous-marin

Le sentier sous-marin se définit comme un outil territorial à vocation pédagogique comprenant une activité sportive de découverte du milieu marin, en autonomie ou accompagnée, sur un site déterminé et sous la responsabilité d'une structure.

Initié en France par le Parc national de Port-Cros, le concept de sentier sous-marin (activité aquatique de découverte, avec au moins un masque) s'est lentement développé en s'appuyant tant sur des associations d'éducation à l'environnement que sur le réseau des aires marines protégées. Le sentier sous-marin répond à une demande sociale. Et s'il génère des retombées financières, il permet de canaliser la fréquentation des sites tout en sensibilisant les publics à la fragilité des milieux. Son atout maître réside alors dans la possible évolution des comportements.

Décider d'un sentier. Qui veut mettre en place ce type de sentier de découverte sous-marine doit alors s'interroger sur la nature de l'animation pédagogique à mettre en œuvre. Deux types d'activités peuvent être envisagées : une pratique encadrée, avec un guide diplômé ou, *a contrario*, une pratique autonome dont l'animation prend généralement la forme de panneaux en mer ou de tubas FM permettant d'écouter, dans l'eau, un contenu enregistré. Si cette deuxième option de sentier sous-marin autonome semble séduisante car le public peut appréhender la découverte à son rythme, elle mérite cependant d'être questionnée. En effet, la disponi-

bilité intellectuelle des plongeurs et leur capacité d'attention est forcément plus limitée sous l'eau que dans un espace ouvert. De la même manière, il est important de prendre en compte le niveau de compréhension d'une information lue ou entendue lors d'une pratique de loisir. On notera également que la longueur du texte sur le panneau est forcément limitée et qu'il est difficile de faire évoluer ce contenu, ne serait-ce qu'en coût de fabrication et d'amortissement. D'autres freins doivent également être pris en compte. Ils touchent à l'encombrement et l'impact sur le milieu de ces outils d'animation et aux coûts de mise en place et d'entretien liés à la dégradation du matériel, particulièrement en mer. Sans

compter le décalage entre le message et la capacité d'observation du pratiquant, ou encore l'absence de support/mémoire prolongeant le vécu de l'activité.

Une autre approche pédagogique. Sollicité par la commune de Cassis (13) pour la mise en place d'un sentier sous-marin autonome, le CPIE Côte provençale a réfléchi sur une approche pédagogique adaptée, permettant de répondre aux enjeux du gestionnaire (fragilité du site, gestion de fréquentation, coûts...), aux attentes du public (plaisir, découverte, information...) ainsi qu'à la nécessité de faire évoluer les comportements.

Le parti pris visait à dissocier d'une

Le guide immergeable

Le livret est conçu comme un souvenir individuel afin d'en favoriser l'appropriation. Le contenu de ce support livret est conçu pour pouvoir évoluer facilement. Il sollicite le public au travers de questionnaires, contacts... Ces documents sont disponibles sur le site www.ecorem.eu (partie Ressource). Le contenu des textes et le format du concept sont sous licence *Créative commons* (un système qui précise les conditions d'utilisation plutôt que de tout interdire).



Activités de pleine nature versus échec scolaire

Qu'on ne s'y méprenne : les activités de pleine nature (APN) dépassent le seul cadre ludique et sportif. Elles permettent une découverte harmonieuse de l'environnement et sensibilisent aux milieux rencontrés, tout en favorisant un enrichissement personnel. À l'inverse du milieu scolaire, elles sollicitent le capital émotionnel, permettent de développer la conscience et la maîtrise de soi, mais aussi l'empathie et la gestion des relations.

Les enfants apprennent ainsi, par exemple, à inspirer les autres ou à gérer les conflits.

L'équipe pédagogique présente se montre également sous un autre jour, favorisant les liens et la reconnaissance de l'autre. Elle contribue à la cohésion du « groupe classe » ou à celle de l'équipe. Chacun prend conscience qu'il peut apprendre autrement dans un cadre moins contraignant mais tout aussi exigeant en trouvant des motivations nouvelles à partir de situations concrètes.

Quant aux élèves en échec scolaire, ce type d'activité va leur permettre d'explorer une pédagogie de la réussite avec un niveau d'exigence élevé. En effet, ces enfants ont souvent une estime de soi particulièrement dégradée. Ils ont tendance à se déterminer en référence à une approche scolaire négativement vécue.

Le fait qu'ils parviennent à se dépasser va leur permettre d'avoir une meilleure estime d'eux-mêmes, de développer un sentiment de fierté individuelle et collective.

Plus globalement, la force des éléments naturels, parce qu'ils touchent l'affect de l'élève et créent donc de l'émotion, va aboutir à casser les représentations pour mieux les reconstruire dans une autre image de l'école.

Les activités de pleine nature vont également permettre de révéler des qualités des élèves. Celles-là pourront être entretenues dans le cadre scolaire à condition de créer un lien entre ces deux milieux. L'équipe enseignante et la pédagogie de projet instaurée y contribuent.

Alain Manuel – Aurélie Javelle
Supagro Florac

alain.manuel@educagri.fr

Les enseignants visent à renforcer la cohésion du groupe et l'esprit d'équipe.

Aussi, quand en juin, l'opportunité d'un baptême de plongée s'est présentée, le bonheur en classe était palpable.

C'est motivée par l'envie de nouvelles plongées et de nouvelles explorations du milieu sous-marin qu'unaniment la classe se prononce pour poursuivre et approfondir le projet l'année scolaire à venir.

Un an de plus. Le début de la seconde année scolaire (septembre 2010) voit des enfants volontaires et curieux; désireux de faire avancer leur thème de recherche: « Quels sont les impacts de l'Homme sur l'environnement sous-marin? Quels sont les moyens mis en œuvre par l'Homme pour préserver ce milieu? Quel est l'intérêt des parcs nationaux? Et, à plus petite échelle, quel est l'intérêt des sentiers sous-marins? »

Au vu de l'engouement général pour la pratique de la plongée, cette deuxième année scolaire commence tout naturellement en retournant plonger, profitant ainsi des derniers rayons du soleil et de la température agréable de l'eau. La FFESSM leur propose alors de préparer le passage du niveau 1 de plongée.

Séances en classe, sorties et découvertes rythment l'année: comme la visite du musée de la plongée ou celle

du site de l'Ifremer à La-Seyne-sur-mer. Mais, surtout, cette deuxième année s'oriente vers un axe plus pratique à travers lequel les enseignants visent aussi la cohésion et l'esprit de groupe. La pratique de la plongée demande en effet une responsabilisation et une confiance mutuelle que la classe possède aujourd'hui.

Les enseignants avouent que cette pédagogie active réclame plus de travail qu'un classique cours en classe. Disponibilité, imagination, écoute... sans compter qu'il faut accepter de se laisser remettre en cause par d'autres partenaires non empreints de la logique « Éducation nationale ». Mais le jeu vaut plus que la chandelle, pour les profs comme pour les gamins.

Revers de la médaille : la cohésion de groupe, forte, très forte... Elle a pu s'avérer gênante quand la classe parfois a fait bloc, se montrant très solidaire face à des conflits individuels en classe. Mais au final : quelle aventure humaine ! Il faut croire que l'on récolte au-delà de ce que l'on sème.

Jérôme Chodat

Professeur de technologie
jerome.chodat@ac-nice.fr

Cécile Gaudumet

Professeure de mathématiques
cecile_chazal@yahoo.fr

Préparation pour une sortie en sentier sous-marin de Mugel en juin 2010.



part le temps de découverte, où le public cherche à vivre une expérience à travers ses sens, d'autre part un temps de la compréhension qui fait appel à la mémoire des situations vécues.

Pendant l'activité aquatique, le pratiquant utilise un guide d'animation immergeable. Celui-ci permet d'accompagner l'appropriation sensorielle du milieu marin en proposant des situations d'observation, d'émerveillement...

Ces situations de découverte sont localisées en mer par une bouée station ayant une forte identité visuelle (couleur et nom) coordonnée avec la fiche du guide immergeable concernée. Le guide d'animation immergeable est remis en prêt aux usagers (groupe de 1 à 4 personnes) avec un engin flottant facilitant également la sécurité.

La mise en œuvre de ce sentier sous-marin autonome s'appuie sur le club cassiden de plongée qui propose aussi une visite guidée.

En chiffre 20 euros

Tel est le montant de la participation financière pour un groupe de quatre personnes désireuses de découvrir seules ce sentier sous-marin. Le matériel, palmes, masque, tuba et combinaison, peut être loué en supplément.

La conception du projet est revenue à 20 000 euros (étude, accompagnement technique, ingénierie pédagogique, réalisation des outils, photos, éditions de documents, balisage). Les frais de gestion sont constitués des frais de personnels d'animation auxquels il convient d'ajouter la maintenance des quatre bouées stations et des engins flottants. ●

Hors de l'eau, les pratiquants peuvent ensuite recevoir une information plus détaillée, en lien avec ce qu'ils ont vécu. Pour cela, le livret individuel du pratiquant (donné lors de l'activité) présente les principaux lieux découverts, les enjeux environnementaux sur ces espaces et les comportements à privilégier. Ce livret intègre des éléments de psychologie sociale en lien avec les expériences et travaux réalisés avec un laboratoire spécialisé d'Aix, sur le passage à l'acte et l'engagement individuel. Ainsi, en plus de connaissances et de conseils pratiques, le livret invite chacun à réaliser un bilan personnel de ses habitudes et offre la possibilité de prendre un engagement concret en faisant évoluer un de ses comportements.

Analyse des moyens pour l'activité aquatique extrait¹

Avantages

Panneaux émergés

- Messages identiques pour tous, validés et en lien avec la Charte des sentiers sous-marins.
- Information permanente.

Panneaux immergés

- Information permanente liée au milieu.
- Peu de décalage entre le message et l'observation.
- Appui possible sur les bouées.

Tubas FM avec émetteur sur la plage

- L'écoute est plus facile que la lecture.
- Informations plus détaillées que sur des panneaux immergés.

Bouées émettrices avec tubas FM

- Idem que pour tubas FM
- Parcours effectué à son rythme.
- Étalement de la fréquentation dans l'espace et le temps.
- Possibilité d'accueil de pratiquants en nombre sur le site.

Bouées de balisage du site

- Sécurité.
- Appuis si poignées.
- Installation et autorisations.

Diminuer l'impact. Comment diminuer l'impact environnemental d'une telle activité? À Cassis, la fréquentation instantanée est maîtrisée par le biais du nombre d'outils d'animation mis à disposition des visiteurs. Il n'y a en effet que peu d'intérêt à aller sur site sans le guide immergeable. Par ailleurs, les aménagements sont constitués par de simples bouées station fixées sur ancrage écologique. Les documents ont été imprimés sous un label Imprimvert.

Sans oublier que le CPIE a réalisé un diagnostic environnemental préalable visant à préciser la localisation du site de pratique en fonction de la fragilité des espaces. Cette réflexion a été conduite avec des acteurs locaux (club de plongée, pêcheurs, gestionnaires du site...). En 2008, le « *Guide méthodologique et technique des sentiers sous-marins* » a vu le jour pour faire le point et répondre aux questions des candidats à une telle expérience (cf. en savoir plus). ●

Éric Jourdan Chargé de mission
CPIE Côte provençale
e.jourdan@atelierbleu.fr

EN SAVOIR PLUS

Guide méthodologique et technique des sentiers sous-marins, 2008.
www.atelierbleu.fr

1. *Guide méthodologique et technique des sentiers sous-marins* (cf. en savoir plus)

© Parc national des Cévennes



Battage du blé par des exploitants agricoles.

MANAGEMENT PUBLIC

Il y a 50 ans, la concertation déjà!

Phénomène récent la participation? Il n'est qu'à porter le regard sur les processus de création du Parc national des Cévennes dans les années 1960 pour comprendre que non.

L'élaboration des politiques environnementales favoriserait, ces dix dernières années, le renouveau de processus de concertation et l'émergence de l'écocitoyen. La loi du 14 avril 2006 semble d'ailleurs offrir aux parcs nationaux français l'opportunité d'un mode exemplaire de participation. Pourtant, des oppositions vives se sont manifestées. Les débats ont porté notamment sur la place jugée insuffisante des représentants des territoires dans les conseils d'administration des parcs. C'est la capacité même de l'État à engager un véritable processus participatif qui est mise en cause. Ces difficultés incitent à placer la réflexion sur la participation en regardant son évolution dans le temps.

Dans le rétroviseur. La littérature sociologique tend à opposer la période écocitoyenne actuelle à celle des Trente glorieuses marquée par une adhésion à l'élan modernisateur et par une gestion étatique autoritaire des contestations.

On distinguerait trois grandes phases depuis la fin de la Seconde guerre mondiale. Une phase d'acceptation, correspondant à la pé-

riode de la modernisation de la nation, sous la conduite d'un État de plus en plus fort et centralisé. Une seconde phase, au tournant des années 1970, caractérisée par la remise en question du dogme de la croissance. Une troisième phase voit le développement de politiques volontaristes de concertation en réponse à la montée contestataire. À ces trois périodes correspondraient trois formes de participation: celle du pouvoir périphérique basée sur des échanges à huis clos entre notables locaux et pouvoir central; celle d'une opposition sans dialogue, portée par un mouvement associatif foisonnant; enfin, la participation proprement dite. Les modalités de création du Parc national des Cévennes, située pour l'essentiel dans la première phase, viennent quelque peu brouiller ce découpage.

Au milieu des années 1950, naît en Cévennes un mouvement associatif qui revendique la création d'un parc national comme solution d'aménagement pour contrer la grave crise économique et sociale que traverse le monde rural. L'initiative est portée par des notabilités du départe-

ment de la Lozère, bientôt rejointes par un groupe de militants des départements du Gard et de l'Ardèche. Ainsi est créée, en 1957, l'Association pour un parc national culturel des Cévennes (APNCC). Ce mouvement cévenol contient une dimension critique. Certains militants formulent une pensée que l'on peut qualifier d'écologique avant la lettre.

La manifestation d'une prise de conscience environnementale à portée contestatrice est exprimée en particulier par les membres d'un groupe informel, sociologiquement transversal, qui se désigne sous le nom des *Amis des sources*. Ceux-ci contestent la logique de rentabilité et le progressisme des aménageurs destructeurs du paysage et des ressources naturelles. Partageant une philosophie humaniste chrétienne, ils semblent voir dans la création d'un parc national l'occasion d'édifier un territoire qui échapperait à l'évolution générale de la société moderne.

Une autre dimension contestatrice

Texte rédigé à partir de l'article « Formes, acteurs et enjeux de la participation dans la genèse du Parc national des Cévennes (1950-1970) », Revue de géographie alpine [en ligne], 29 mars 2010. <http://rga.revues.org/index1090.html>